

J'ai remarqué le député d'York-Ouest de l'autre côté de la Chambre. Il a dit l'autre jour que le comité des finances, du commerce et des questions économiques était une charade. J'aimerais qu'il nous dise pourquoi il est d'avis que ce comité-là, qui est en train d'étudier les mesures antidumping, est une charade et de quelle autre façon on pourrait aider le ministre dans ce domaine.

M. Hales: Le ministre pourrait-il dire quand le président du Conseil consultatif en machinerie et équipement a été nommé, s'il s'agit d'un poste permanent et qui a fixé son traitement à \$28,750? Pourrait-il aussi donner le nom du président?

Pendant que j'ai la parole, le ministre pourrait peut-être décrire sommairement ce qu'on entend par «service extérieur». Je lis ici l'expression «administration et service extérieur». De quoi s'occupe ce «service extérieur»?

L'hon. M. Pepin: La section du service étranger se compose de fonctionnaires du ministère qui sont chargés, en Europe et à Washington, de la vente de matériel canadien de défense. M. C. A. Annis préside le conseil consultatif. Son traitement a été fixé par le Conseil du Trésor et il s'agit d'un poste à plein temps.

Je ne veux pas prendre le temps de répondre aux questions de doctrine soulevées par les députés néo-démocrates. Le débat sur le continentalisme et le nationalisme est bien vieux—aussi vieux que la Confédération, que le Canada et que le monde. Je ne pense pas que nous pourrions le résoudre ce soir. J'ai dit une fois, souriant comme toujours mais sérieux comme toujours, que je pourrais être continentaliste si c'était dans l'intérêt national. C'est une réponse plus sensée que peuvent le croire les députés. On ne résout pas ces questions par un oui ou par un non ou en adoptant une attitude qui sépare tout en noir et blanc. Elles sont beaucoup plus complexes que cela. Je suis sûr que les honorables vis-à-vis se rendent compte qu'ils ont amorcé un débat qui pourrait durer fort longtemps. Le député voulait, je le répète, m'énervier. Mais, cette fois, il n'a pas réussi.

M. Hales: Le ministre peut-il informer le comité de ses projets d'avenir concernant ces services étrangers? Il serait fort inutile d'avoir un service étranger au ministère de l'Industrie alors que les crédits du ministère du Commerce englobent les services des fonctionnaires à travers le globe. Pourquoi avoir des gens différents occupés à la même tâche, accomplissant le même travail?

L'hon. M. Pepin: La réponse est simple. Ils travailleront de près avec les délégués commerciaux.

M. Hales: Le ministre ne songerait-il pas à réduire le personnel et à laisser le ministère du Commerce faire ce travail?

L'hon. M. Pepin: Je dois signaler au député que ces personnes se consacrent à un domaine hautement spécialisé. Les délégués commerciaux sont plutôt des gens de formation générale. Par contre, ces fonctionnaires sont des experts. Toutefois, nous pourrions soulever la question lorsque nous présenterons une mesure législative pour créer le nouveau ministère. Je ferai rapport à ce moment-là de la possibilité d'abolir quelques postes ici et là, et d'épargner quelques centaines de milliers de dollars par-ci et par-là. Cela sera fait en temps utile.

● (9.00 p.m.)

M. Hales: Au crédit n° 1 relatif à l'administration, il y a fusion de l'industrie et du commerce, et pourtant les prévisions augmentent de \$127,850 à l'égard des appels téléphoniques et télégraphiques. Puisque nous sommes censés fusionner des ministères, il semble y avoir quelque chose qui cloche ici. Il doit y avoir une erreur quelque part.

L'hon. M. Pepin: Je suppose que le compte de téléphone ne visait pas antérieurement les appels téléphoniques entre les deux ministères. Il s'agissait d'appels à l'extérieur du gouvernement. Je ne vois pas pourquoi ce montant devrait tellement changer. Selon moi, la hausse des prévisions est proportionnée à l'importance accrue du ministère.

M. Hales: Mais cela doit représenter une hausse incroyable pour tout ministère, quel qu'il soit, de voir les frais de ses appels téléphoniques et télégraphiques augmenter de \$127,850.

M. Skoberg: Au sujet des services professionnels et spéciaux, le ministre peut-il nous révéler à combien de conseillers de l'extérieur on a fait appel, et nous dire, par la même occasion, si l'on a fait des appels d'offre à l'égard de ces services ou si le ministère les a simplement demandés?

L'hon. M. Pepin: On me dit que nous faisons des appels d'offres de services et qu'une fois les soumissions dûment examinées, le meilleur l'emporte.